



Sixième Conférence Nationale du Développement Durable (CONADD-6)

Rapport d'activités de 2018 au 30 juin 2024 du SP/CNDD

Ouagadougou les 28 et 29 novembre 2024

SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEIL NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE



Durée de la
communication: 20 mn

OUEDRAOGO Pamoussa

Secrétaire Permanent

Spécialiste en Environnement, Développement Durable et Aménagement du Territoire

Tél. : +226 70 26 47 20 et +226 64 41 42 85

Email: ouedpams@yahoo.fr Whatshap: +22664414285



Plan de la Communication

INTRODUCTION

- 1. Brève présentation du CNDD et ses organes***
- 2. Bref rappel du contexte de mise en œuvre des activités du SP/CNDD***
- 3. Le Programme budgétaire 088 « Gouvernance environnementale et développement durable »***
- 4. Synthèse des activités majeures 2018-2024***
- 5. Quelques effets et impacts concrets de la mise en œuvre des activités***
- 6. Difficultés et contraintes rencontrées***
- 7. Perspectives 2025-2027 du SP/CNDD***

CONCLUSION

INTRODUCTION



- Burkina Faso, pays sahélien;
- 20 505 155 habitants et 63,3% de la population est rurale (RGPH, 2019) ;
- IDH : 0,449 en 2021, **184^{ème} sur 191 ??????**
- Pays PMA : très vulnérable aux aléas climatiques;
- Ressources naturelles produisent 2/3 de la richesse nationale et mobilisent 64 8% de la population dont 86,8% en milieu rural ;
- Croissance démographique de 2,94% = source de pression sur les ressources naturelles ;
- Un monde en pleine mutation = nécessité de développement sobre en carbone d'où le concept de DD à la fin des années 80 ;
- Adoption des Conventions (CC-DB-LCD-ZH-CITES-BRS et bien d'autres)
- Développement Durable, Option du Burkina Faso (OMD, SCADD, PNDD, LODD, CNDD) et divers outils, stratégies,



1. BREVE PRESENTATION DU CNDD ET SES ORGANES

❑ Décret n°2017-0459/PRES/PM/MEEVCC portant attributions organisation et fonctionnement du Conseil National pour le Développement Durable (CNDD) .

Organe de coordination de la mise en œuvre des outils de DD, d'impulsion et d'orientation des actions en faveur du DD, le CNDD est chargé entre autres de :

- proposer au gouvernement les grandes orientations en matière de mise en œuvre des principes de DD et d'en assurer la promotion ;
- promouvoir l'information et le renforcement des connaissances et des capacités en matière de DD ;
- définir des mécanismes de financements adéquats à tous les niveaux pour la promotion du DD ;
- renforcer la concertation et le partenariat à tous les niveaux pour la promotion du DD.



1. BREVE PRESENTATION DU CNDD ET SES ORGANES



La Conférence Nationale du Développement Durable (CONADD) est consacrée par l'article 3 du décret du CNDD. La CONADD :

- examine le rapport sur l'état de la mise en œuvre des recommandations de la session précédente et celui sur l'état de mise en œuvre du Fonds pour les Générations Futures ;
- examine et approuve le Rapport national sur l'état du développement durable au Burkina Faso ;
- examine et approuve le rapport et le programme d'activités du Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable ;
- apprécie et approuve des orientations en matière de développement durable ;
- délibère sur toutes autres questions jugées d'intérêt majeur dans le domaine du développement durable ;
- formule des recommandations.

1. BREVE PRESENTATION DU CNDD ET SES ORGANES

Par arrêté n°2023-408/MEEA/CAB, le SP/CNDD est l'organe d'exécution de mise en œuvre des missions du CNDD. A ce titre, il est chargé entre autres de :



- préparer et suivre les sessions de la CONADD ;
- coordonner la mise en œuvre et le suivi de la politique nationale de développement durable et des AME ;
- élaborer le rapport REEB et celui sur le développement durable ;
- veiller à la promotion et à la prise en compte du DD dans les lois, règlements et documents de planification ainsi que dans les activités des acteurs non étatiques ;
- mobiliser des financements pour la promotion du développement durable.

2. *Bref rappel du contexte de mise en œuvre des activités (1/1)*



- Conjoncture internationale entraînant **une hausse du taux d'inflation** ;
- Mutation de CONEDD en CNDD: Rio+20 , ODD/2015, agenda 2063
- Situation sécuritaire du pays, accès limité de certaines zones
- Crise sanitaire due à la COVID-19 avec des plans de relèvement ;
- Phénomènes naturels récurrents comme la hausse des températures, la sécheresse, les inondations ;
- Choix politique pour affirmer la souveraineté nationale
- Diplomatie internationale prenant en compte la diplomatie environnementale et climatique
- Révision des priorités nationales d'investissements
- Stratégie de mobilisation de la finance environnementale internationale avec des engagements CDN, PNA, Stratégie Bas Carbone, APA, SPANB, AME

Document statutaire de la CONADD, le présent rapport fait la synthèse des activités du SP/CNDD de 2018 au 30 juin 2024 dans la logique du budget programme.

3. Le PB 088 « Gouvernance environnementale et développement durable » (1/5)

Le SP/CNDD est responsable du PB 088 et met en œuvre le programme à travers des actions majeures qui sont:

- Action 08801 : Renforcement du cadre législatif et réglementaire en matière de développement durable.
- Action 08802 : Appuis aux acteurs pour la prise en compte des thématiques Environnement et Développement durable.
- Action 08803 : Mobilisation des financements en faveur de l'Environnement et Développement durable.
- Action 08804 : Diffusion de l'information en matière d'Environnement et Développement durable.;
- Action 08805 : Accroissement des ressources des cadres de concertation.
- Action 08806 : Accroissement des capacités méthodologiques des cadres de concertation.



3. Le PB 088 « Gouvernance environnementale et développement durable » (2/5)

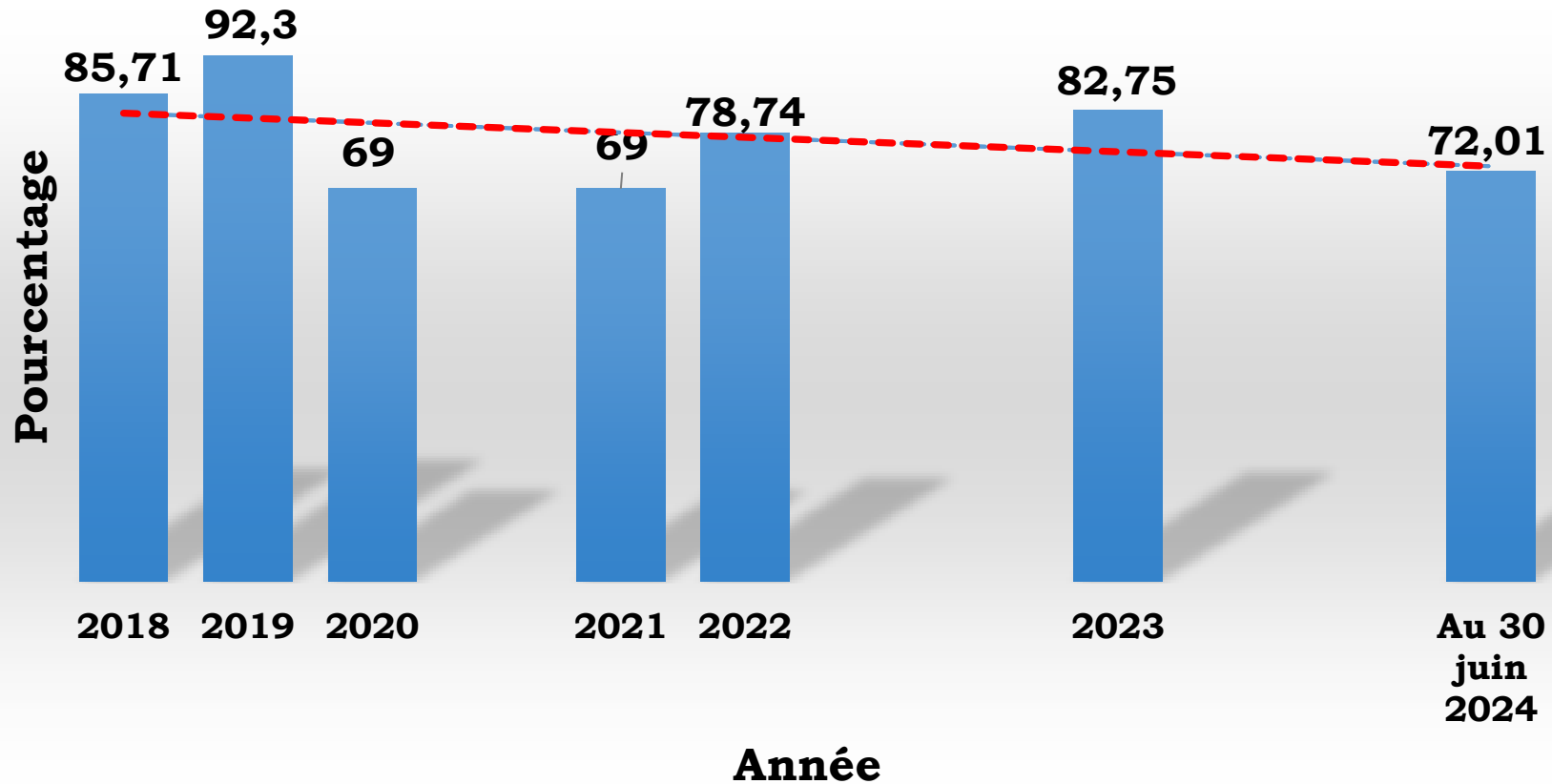


Les actions planifiées dans la **stratégie du programme** contribuent à la mise en œuvre du Plan d'actions de stabilisation et de développement (PA-SD), de la politique sectorielle « Environnement, eau et assainissement » (PS-EEA), de la Politique sectorielle « Production Agrosylvopastorale (PS-ASP) » et du Plan national d'investissements agrosylvo-pastoral (PNIASP)

Le PB contribue en effet à l'atteinte de l'objectif stratégique (OS 4.5) du Plan d'Actions pour la Stabilisation et du Développement (PA-SD) « **Inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles pour favoriser la résilience climatique et la réduction des émissions des gaz à effet de serre** » du Pilier 3 « Refonder l'Etat et améliorer la gouvernance ».

L'indicateur d'impact de l'objectif stratégique du PB est la « Proportion des recommandations de la CONADD mises en œuvre » avec des indicateurs d'effets comme « Proportion de plans communaux de développement intégrant les thématiques Environnement développement durable changement climatique, Montant annuel des financements acquis sur des ressources liées à des AME, Proportion des indicateurs de l'ONEDD mis à jour ».

3. Le PB 088 « Gouvernance environnementale et développement durable » Performance globale du P088 (3/5)



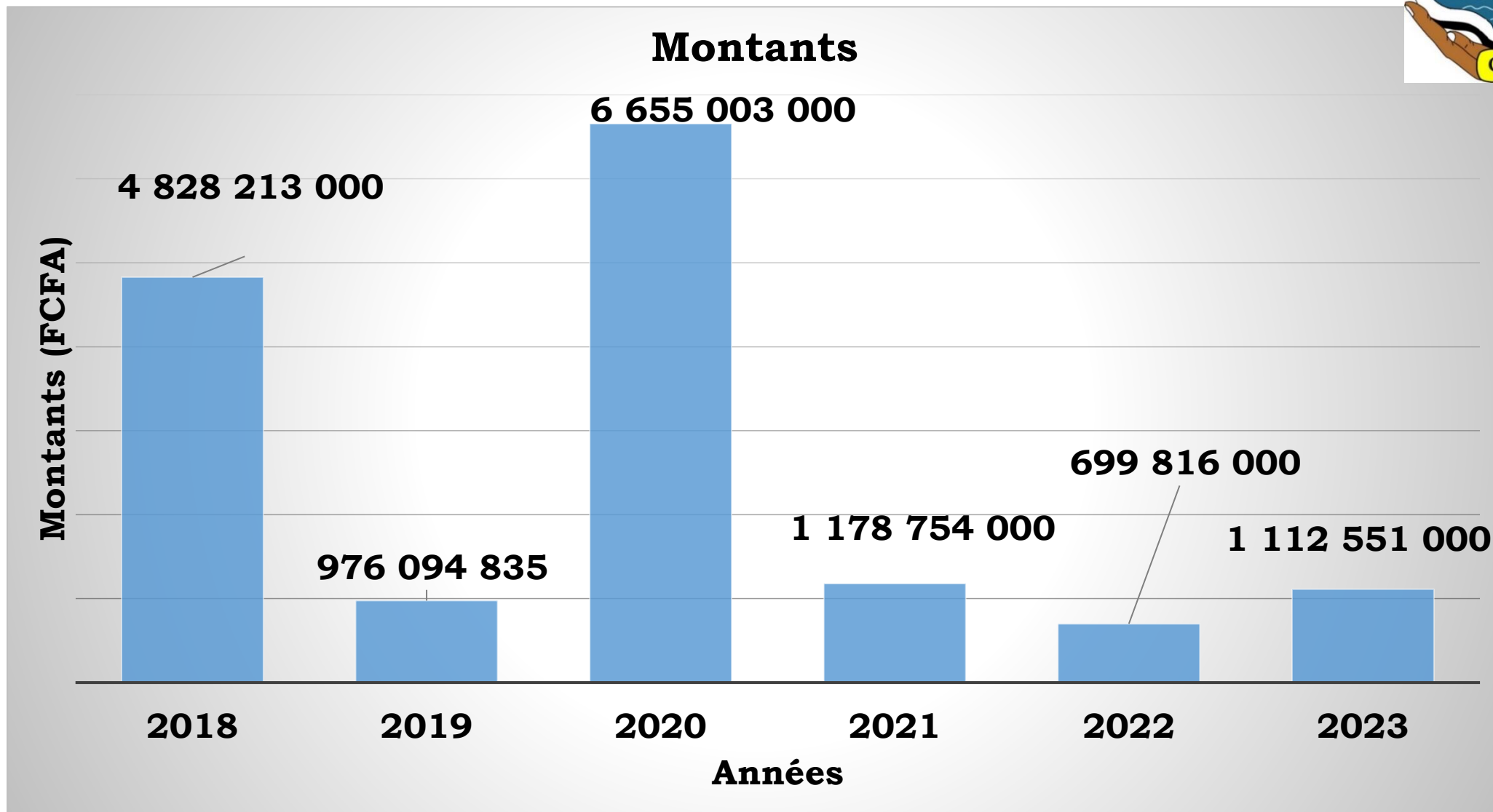
Sur la période 2018 au 30 juin 2024, la performance du programme est satisfaisante. En effet, elle est passée de 85,71% en 2018 à 82,75% en 2023. Au premier semestre de l'année 2024, cette performance s'élève à 72,01%.



Performance globale du P088 : situation des indicateurs (4/5)

Indicateurs	Réf (2018)	Moy 2018-2023	Cibles 2024	Au 30 juin 2024
1. Proportion des recommandations de la CONADD mises en œuvre (%)	84,38	31,37	40,5	55,92
2. Nombre d'outils spécifiques élaborés pour la mise en œuvre des AME	5	4	4	5
3. Proportion de plans communaux de développement intégrant les thématiques Environnement développement durable changement climatique (%)	ND	35	52	44 5
4. Nombre annuel d'acteurs accompagnés par le SP/CNDD par type	ND	365	500	320
5. Montant annuel des financements acquis sur des ressources liées à des AME (Milliards de FCFA)	ND	10	25	ND
6. Nombre annuel de documents de projets finalisés	ND	2	2	3
7. Nombre de rapports et notes d'analyse/bilan/capitalisation diffusés	ND	19	20	4
8. Proportion des indicateurs de l'ONEDD mis à jour à la périodicité attendue (%)	69	85	100	95
9. Budget total mobilisé par le SP/CNDD pour le renforcement des Cadres de Concertation (Milliers de FCFA)	ND	46 667	75000	ND
10. Taux moyen de tenue des réunions des cadres de concertation (%)	ND	46	70	60

3. Le PB 088 « GEDD »: Dotations budgétaires (5/5)



4. Synthèse des activités majeures 2018-2024 du SP/CNDD (1/4)



- Disponibilisation d'outils pour l'intégration des thématiques du DD dans les planifications stratégiques et locales (Ex : guides);
- Disponibilisation de la CDN 2021-2025 ;
- Disponibilisation d'un plan de partenariat et d'un plan d'investissement pour les CDN ;
- Disponibilisation de la Troisième Communication Nationale (TCN) sur les changements climatiques ;
- Disponibilisation du Premier rapport biennal actualisé (BUR1 en Anglais) ;
- Disponibilisation du PNA (2024-2028) et de PRA ;
- Disponibilisation de la monographie nationale sur la diversité biologique en 2020 ;
- Révision de la Stratégie Nationale en matière de Diversité Biologique et son plans d'action (2024-2029) alignés au Cadre Mondial de Kunming-Montréal ;
- Vision 2050 de développement à faible émission de carbone et résilient au climat (LT-LEDS) (2022-2050) ;

4. Synthèse des activités majeures 2018-2024 du SP/CNDD (2/4)

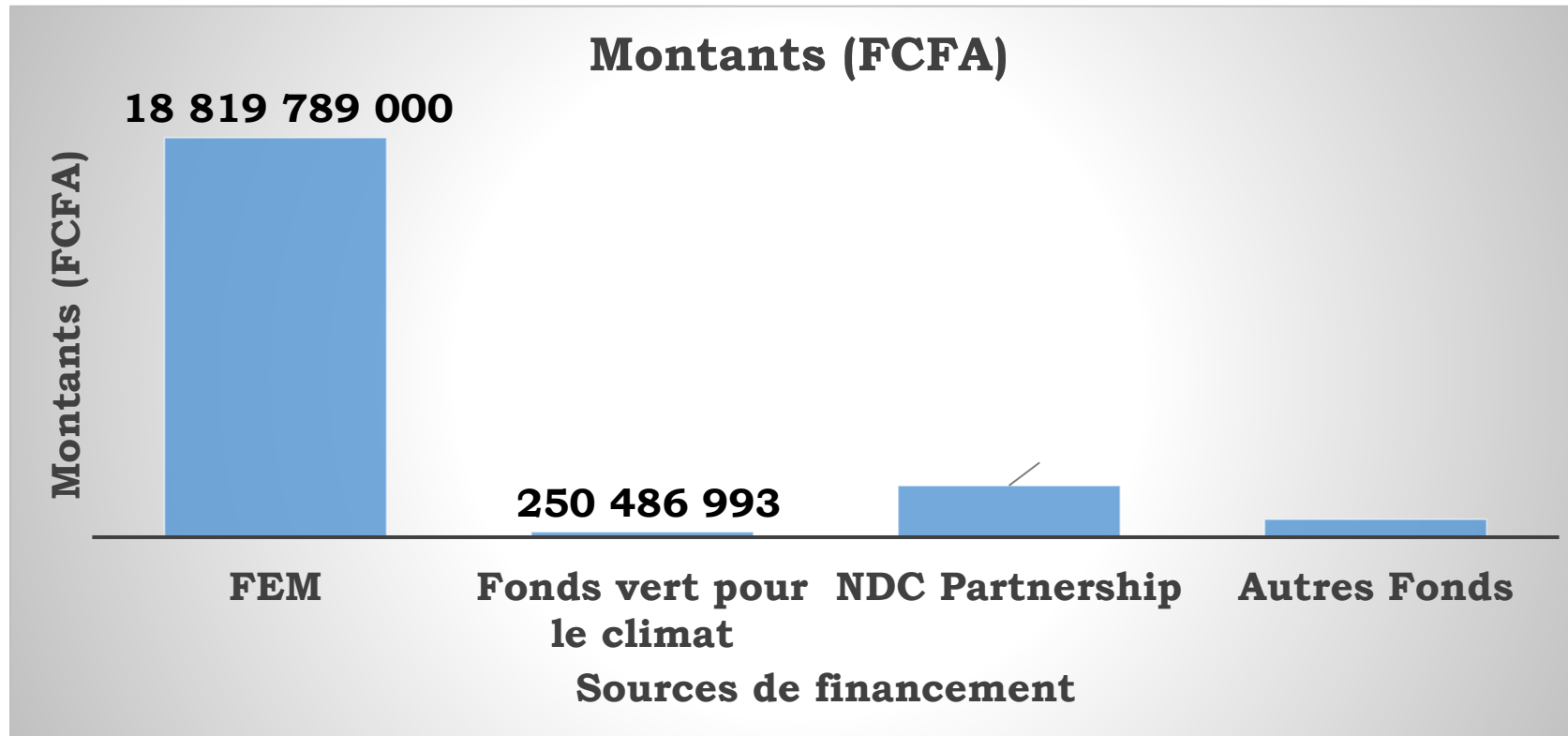


- Disponibilisation de la stratégie nationale zones humides (2022-2026) ;
- Définition de cibles sur la Neutralité en matière de Dégradation des Terres ;
- Disponibilisation du Plan National de Gestion Intégrée de la Sécheresse ;
- Disponibilisation de la stratégie nationale en matière de Sécurité climatique (2024-2028) ;
- Adoption de décret portant Mesurage, Rapportage et Vérification pour la transparence climatique (MRV/BF)
- Adoption de décret portant CNACC ;
- Adoption de l'arrêté portant CCUC ;
- Disponibilisation de la deuxième rapport biennal IGES (2024) ;
- Disponibilisation du Rapports GEDD (2022 et 2024) ;
- Rapport RNDD (2024) ;
- Disponibilisation du premier rapport biannuel sur la transparence climatique (2024)

4. Synthèse des activités majeures 2018-2024 du SP/CNDD (3/4)



- Le SP/CNDD a accompagné les acteurs à la mobilisation de subventions au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), du Fonds Verts pour le Climat (FVC) et d'autres fonds.
- mobilisation de un million de livre sterling (soit environ 700 millions de FCFA) pour des investissements dans 15 villages pilotes de 4 communes « Initiative LIFE-AR » ;



4. Synthèse des activités majeures 2018-2024 du SP/CNDD (4/4)



- Renforcement des capacités de 4571 sur les outils du DD
- Journées Mondiales de la biodiversité, des sites Ramsar et de Lutte Contre la Désertification
- Participation aux COP Climat (2021-2022-2023-2024,
- Biodiversité (2022-2024), Ramsar (2022) et LCD (2022)



5. *Quelques effets et impacts concrets de la mise en œuvre des activités (1/2)*

Sur le plan socioéconomique :

- réalisation de 02 barrages et de forages ;
- acquisition et l'installation de 1 500 000 lampes à LED en remplacement des lampes à tube fluorescent au profit de 375 000 ménages ;
- construction de 2 centrales solaires photovoltaïque à Zagtouli pour 33 MW crête et à Ziga de 1.1 Méga Watts crête ;
- développement de l'écotourisme, de la pêche et de l'élevage à travers les sites Ramsar ;
- amélioration des moyens de subsistances des communautés locales ;
- appui de plus de 2500 producteurs agricoles à l'assurance climatique indiciaire à travers le projet PPACI/BF



5. *Quelques effets et impacts concrets de la mise en œuvre des activités (2/2)*

Sur le plan environnemental :

- réduction de 46 399 57 Gg (eq CO₂) de GES ;
- aménagement et gestion durable de 9564 ha d'espaces de conservation, de 100 000 ha de forêts et de 270 000 ha de forêt protégées pour la production de bois énergie ;
- aménagement de 26 aires fauniques ;
- Aménagement de 26 zones pastorales fonctionnelles;
- mise en place des sites de production de plants, de Bosquets/parcs agroforestiers multifonctionnels et de jardins botaniques ;
- mise en place de 10 plateformes agroécologiques.



6. Difficultés et contraintes rencontrées (1/1)



Difficultés transversales et communes:

- Faible allocation des ressources financières;
- Insuffisance de moyens logistiques ;
- Insuffisance de locaux et bureaux pour le personnel;
- Régulation budgétaire

Difficultés Spécifiques:

- Faible appropriation du concept de développement durable et concepts connexes
- Faible capacités des acteurs pour la prise en compte des thématiques dans la planification et la budgétisation malgré les guides élaborés
- Spécificité et sensibilité des partenaires sur les documents stratégiques pour s'engager dans le financement (Exple NDC: plan de partenariat et plan de financement)
- Faible synergie entre acteurs clés et manque de ressources pour animer les concertations
- Difficultés de capitalisation des acquis des projets et programmes au niveau national (Plateforme MRV est une solution si et seulement si..... renseignements par les acteurs)

7. Perspectives 2025-2027 du SP/CNDD (1/3)



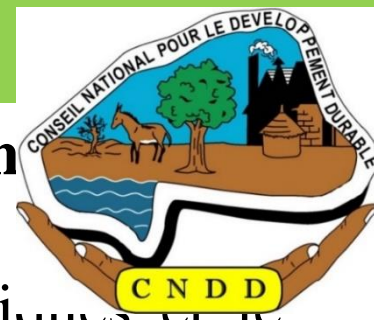
En matière d'appui au financement des actions climatiques :

- élaborer et soumettre des notes conceptuelles aux différents fonds climat ;
- finaliser l'élaboration des projets dans le cadre du FEM-8 ;
- accompagner l'élaboration des notes conceptuelles et les documents de projet pour mobiliser les ressources du FEM-9 ;
- finaliser et soumettre la note conceptuelle pour la mobilisation des ressources du Fonds d'adaptation.

En matière de diffusion de l'information en matière d'Environnement et Développement Durable :

- appuyer la collecte et la mise à jour des indicateurs de l'ONEDD ;
- rendre accessible à distance les informations environnementales de l'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable;
- réviser la contribution Déterminée au niveau National pour la période 2026-2030.
- Renforcer le Cadre national et la plateforme MRV

7. Perspectives 2025-2027 du SP/CNDD (2/3)



En matière de renforcement du cadre législatif et réglementaire en d'environnement, d'économie verte et changement climatique :

- La mise en place et l'adoption d'un texte sur l'Accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA) car il y a des enjeux sur le séquençage numérique (ISN)
- élaborer des plans de gestion des risques et catastrophe du site Ramsar « Complexe du Parc Urbain Bāngr – Weoogo et du lac des trois barrages » et du Barrage de Samendéni;
- organiser les participations du Burkina Faso aux COPs (CC, BD, LCD et Ramsar) ;
- élaborer le rapport sur Gouvernance Environnementale et du Développement Durable
- élaborer le rapport sur l'état du Développement Durable au Burkina Faso
- élaborer le rapport sur la mise en œuvre des recommandations de la sixième session de la CONADD.

En matière d'intégration des thématiques Émergentes en matière d'environnement :

- appuyer la révision de 30 PLD pour prendre en compte les thématiques émergentes ;
- renforcer les capacités des acteurs pour la prise en compte du Développement Durable,

7.Perspectives 2025-2027 du SP/CNDD (3/3)

En matière de vulgarisation de technologies propres et sobres en carbone

- mettre en place un réseau de formatrices endogènes pour la vulgarisation des innovations résilientes aux changements climatiques et adaptées aux contextes des femmes ;
- former trente (30) communautés locales sur la gestion des ressources naturelles et la conservation des savoirs faire locaux ;
- former les femmes PDI sur la contribution à la résilience climatique par des actions d'adaptation et d'atténuation ;
- appuyer la réalisation 40 jardins nutritifs et parcs agroécologiques aux profits des organisations féminines ;

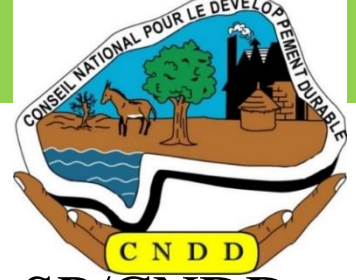
En matière de Renforcement des capacités des cadres de concertation en matière d'environnement, d'économie verte et de changement climatique :

- organiser la 7^e CONADD ;
- tenir annuellement les CCUC et les CNACC ;
- tenir annuellement un cadre de concertation des acteurs de GDT.

Coût total pour la mise en œuvre des actions = 1 270 335 000 FCFA



CONCLUSION (1/1)



Au cours de la période 2018 au 30 juin 2024, les actions mises en œuvre par le SP/CNDD sont satisfaisantes eu égard du contexte socio politique du pays et des difficultés rencontrées.

L'exécution des activités en perspective pour la période 2025-2027 permettra de renforcer la durabilité environnementale et la promotion du développement durable à travers le renforcement des capacités des acteurs et actrices, la diffusion de l'information et outils, l'intégration des principes de développement durable dans les référentiels de planification, la mobilisation de financements innovants.

Toutefois, le succès de la mise en œuvre du programme nécessite **la concertation, la synergie d'actions** et des ressources humaines, matérielles et financières adéquates.

De ce fait, des efforts importants doivent être consentis pour **la mobilisation des ressources financières**, pour l'atteinte des résultats du programme.

Le développement durable est une trajectoire pour un Burkina Faso prospère, de paix et de cohésion sociale

Le développement durable n'est pas un choix, c'est une nécessité pour la paix et la sécurité. Pour le développement tout court

MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION